



Russie : A bas la dictature de Poutine !

Liberté pour les Pussy Riot !

Le 17 août, aux termes d'un procès halluciné, les 3 musiciennes russes du groupe « *Pussy Riot* » ont été condamnées à 2 ans de camp pour « *vandalisme motivé par la haine religieuse* ». Leur « crime » ? Avoir prononcé en février une « *prière punk* » pour le départ de Poutine, dans une cathédrale orthodoxe. Cette initiative aurait provoqué la colère de Poutine, mais aussi du patriarche Cyrille, et plus généralement du clergé orthodoxe, alliés notoires de la mafia régnant au Kremlin.

Inutile de dire que dans les geôles de Poutine, les 3 musiciennes ont été l'objet du traitement que l'on imagine. On s'achemine maintenant vers un appel et un second procès.

Une dictature archi-corrompue

Depuis l'effondrement de l'URSS, des segments de l'ancienne bureaucratie se sont mués en bourgeoisie d'État, les privatisations lui ayant permis de se remplir les poches comme jamais, pendant qu'explosaient les inégalités sur fond de recul économique général.

A l'intérieur, un régime de plus en plus dur s'est mis en place, avec les services de sécurité (le FSB) comme épine dorsale – Poutine lui-même est issu de la police politique. Tout est fait pour interdire la moindre expression politique alternative à « Russie Unie », le parti de la dictature : le régime multiplie les mesures d'intimidation envers les opposants, quant à la liberté d'organisation elle est évidemment toute théorique.

A l'extérieur, la dictature a renoué avec la politique de « prison des peuples ». On le voit avec le soutien apporté par Poutine au régime syrien, aux divers régimes semi-dictatoriaux soumis à Moscou : Biélorussie, Ukraine, etc... Enfin, évidemment, il y a la campagne de terreur dont sont l'objet les peuples du Nord-Caucase, avant tout les tchéchènes.

Durcissement du régime

La brutalité de la dictature poutinienne dans l'affaire *Pussy Riot* s'inscrit dans un contexte général de reprise en main - le régime avait en effet dû tolérer d'importants mouvements de masses durant l'hiver, suite à la farce électorale qui avait abouti au retour direct de Poutine aux affaires.

Une nouvelle loi qualifie donc d'« *agents de l'étranger* » et place sous contrôle étroit les organisations bénéficiant de fonds étrangers - deux ans de détention en cas de violation de la législation ! D'autres lois du même ordre ont été adoptées, l'une sur la diffamation, l'autre sur des « *listes noires* » de sites Web, une autre aggrave les sanctions pour violation de la loi sur les manifestations, etc.

Évidemment les mesures d'intimidation contre les différents leaders de l'opposition sont aussi quotidiennes, sans parler des assassinats, p.ex. ceux de journalistes, comme A. Politovskaïa. Comment aussi oublier les emprisonnements politiques (plusieurs centaines recensés) ?

Dans un tel contexte, pas question de tolérer une initiative oppositionnelle, fut-elle aussi limitée que l'était celle des musiciennes de *Pussy Riot*.

Liberation immédiate des Pussy Riot ! Assez de répression !

L'annonce du procès des musiciennes de Moscou a suscité l'indignation dans le monde entier – tant mieux ! Partout le verdict de Poutine suscite l'indignation – il y a de quoi !

Le NPA sera au premier rang de l'action pour la libération immédiate, inconditionnelle des *Pussy Riot*, de toute action visant à obtenir leur libération : meeting, manifestation, etc. Dans un premier temps, nous proposons de multiplier les envois de prises de positions, motions syndicales, télégrammes, etc. à l'ambassade de Russie.

Pour le NPA, ce soutien s'inscrit dans sa politique d'aide aux forces qui se battent en Russie contre la dictature. Il s'agit d'aider à la réapparition d'un mouvement ouvrier en Russie (parti, syndicat) qui manque actuellement si cruellement.